


Les classes moyennes en débat, à propos du livre de Louis Chauvel « Les classes moyennes à la dérive ». Entretien avec Louis Chauvel, sociologue et Jean Gadrey, économiste

10 janvier 2007

Question : **Vous êtes professeur à l'université de Lille-I**



Cet essai de sociologie spécialiste du sujet, est une référence du débat politique et social. Les éclairages originaux sur la « crise » que vivent les classes moyennes ces dernières années. Crise des conditions de vie et d'emploi, crise identitaire, les incertitudes sur l'avenir se sont généralisées pour ces catégories sociales surtout après 1968, donner le ton de la modernité et du progrès. Un des auteurs y propose une (délicate) définition de ces « classes » où il prend la mesure de la crise passée à justifier certaines mesures (fiscales en particulier) ne portant pratiquement qu'aux 10 % ou 20 % les plus riches par la prétendue « défense des classes moyennes ».

Chez Louis Chauvel, ces catégories se trouvent « autour de la moyenne » (par exemple en termes de revenus), bien que l'inclusion d'un sous-groupe « supérieur » n'aille pas de soi, nous y reviendrons.

Des constats multiples, assortis de chiffres parfois percutants, sont effectués sur les difficultés que rencontrent ces groupes, qu'il s'agisse du poids croissant des dépenses de logement, des revenus qui ne suivent pas (« il y a bien eu croissance, mais pas pour ceux qui travaillent »... en relation avec « une grande déformation du partage de la valeur ajoutée », p. 51), et plus généralement des « déclassements » dont ces catégories ont été victimes, avec un « ascenseur social qui décroche ».

Trois questions pour un débat

Pour poursuivre la discussion sur certaines thèses qui ne nous semblent pas évidentes, voici trois questions.

1) Le haut de la hiérarchie en trois groupes des classes moyennes (les « classes moyennes supérieures ») est situé vraiment très haut, aussi bien au regard du sens commun (ce groupe n'exclut que les très haut revenus, ceux des 3 % les plus riches) que par rapport à ce que d'autres chercheurs conviennent de retenir.

Ainsi, dans l'excellent ouvrage collectif « L'épreuve des inégalités », Agnès van Zanten assimile grosso modo les classes moyennes à la catégorie 4 de l'Insee (professions intermédiaires), et les classes supérieures à la catégorie 3 (cadres et professions intellectuelles supérieures). Or ces dernières font partie des « classes moyennes supérieures » pour Louis Chauvel, qui y ajoute même les PDG de PME.

Question : l'inclusion de ce groupe supérieur ne conditionne-t-elle pas la validité d'une thèse centrale de l'auteur : la suprématie des valeurs portées par les classes moyennes à partir de la fin des années 1960, ou leur capacité, aujourd'hui entamée, mais toujours revendiquée, d'incarner un projet de société ? Qui sont en effet les principaux porte-parole et les acteurs dominants des classes moyennes à la Chauvel, sinon ces catégories richement dotées en capitaux de toutes sortes ?

2) Louis Chauvel, fin connaisseur des inégalités montantes entre les générations, tend à (presque) tout renvoyer à ce phénomène. Pour lui, la crise de civilisation s'identifie pratiquement à une crise générationnelle : « les nouvelles générations ont servi de variable d'ajustement » (p. 66) de politiques non soutenables sur le plan économique (croissance très ralentie, dette publique, retraites, poids excessif des prélèvements obligatoires, etc.).

Cette analyse soulève deux questions. La première : les jeunes, qui ont en effet souffert de cette transformation, ont-ils été les seules grandes « variables d'ajustement » au cours de cette dérive néolibérale ? Les catégories populaires (l'auteur indique d'ailleurs qu'elles « ont payé un prix plus élevé que les autres », p. 107), les personnes non qualifiées, les femmes (totalement absentes d'une analyse des classes moyennes, c'est ennuyeux), n'en ont-elles massivement pâti, de façon en partie indépendante de leur âge ?

3) Question suivante, plus économique : est-il si évident que la faiblesse de la croissance française (quand même + 20 % de PIB par habitant depuis 1990) ait réduit les marges de manœuvre d'une politique de l'emploi et de la protection sociale qui serait devenue « insoutenable » ? La déformation du partage de la valeur ajoutée, les très inégalitaires baisses d'impôts pour réduire la voilure de l'État, les réductions massives des cotisations sociales, et les nouveaux modes de gouvernance des entreprises (curieusement presque absentes de cette analyse) ne sont-ils pas des facteurs plus influents ? Pourquoi un pays dont les habitants sont devenus 20 % plus riches en moyenne ne pourrait-il plus financer une protection qui était garantie auparavant ?

Les réponses de Louis Chauvel, sociologue, professeur à Sciences-Po Paris

Merci à Jean Gadrey pour ses questions, auxquelles je peux apporter quelques réponses, sachant que, très modestement, un livre de 110 pages plus proche du débat public sur des phénomènes nouveaux que de la science académique sur des faits refroidis, a plus vocation à ouvrir des interrogations qu'à fermer les issues.



1- Peut-être n'ai-je pas été suffisamment clair dans mon livre où sur les 252 occurrences de « classe(s) moyenne(s) », 51 sont au singulier, et dans ce dernier cas, soit je cite d'autres auteurs, soit il existe une précision comme dans « la classe moyenne supérieure » (ou bien, dernier cas, j'utilise le singulier pour exprimer mes propres interrogations sur le mythe 1970 de « la » classe moyenne, dont nous nous accorderons tous à dire qu'il a imposé (le mythe), et qu'elle n'a jamais existé (« la classe ») sinon tendanciellement).

Dès lors, j'espère sortir d'un faux procès potentiel (Jean Gadrey ne le fait pas, je précise, mais tendanciellement je dois me parer contre ce risque), en rappelant que « classe(s) moyenne(s) » est une notion polythétique (Wittgenstein) où il est peut-être vain de chercher les frontières, mais il est possible de trouver des noyaux typiques les plus pertinents. C'est pour cela que j'exhume Gustav Schmoller (1897) pour proposer un cadastre des classes moyennes, où une typologie résulte du croisement de deux axes, haut/bas et ressources culturelles / ressources économiques, ce que Bourdieu a exprimé sous d'autres formes.

Il est vrai que je suggère que le haut des classes moyennes s'interrompt en laissant seulement 3 % de la population dans un groupe élitare que se détache par le haut : je serais ainsi trop inclusif pour un débat français où « classe moyenne = classe proche de la moyenne ». Pour autant, je rappelle dans mon livre que le débat britannique sur la gentrification et l'expansion de la middle class dans des quartiers anciennement populaires (par ex. London Calling, Tim Butler et Garry Robson) vise à inclure dans cette middle class des traders et des avocats d'affaire situés non pas dans le 3 % mais plutôt dans le 0,1 % de la population.

En réalité, l'objet central de mon livre consiste à rappeler cette évidence : « la » classe moyenne éclate en différents fragments où les strates supérieures des classes populaires sont en difficultés croissantes en même temps que le haut des classes moyennes à dominante économique tentent de faire sécession. Entre les deux, les classes moyennes supérieures à dominante culturelle voient une nette dévaluation des capitaux culturels qui permettent parfois de détourner la carte scolaire, mais pas de se loger. Il en résulte une intensification des difficultés sociales pour une grande moitié de la population française : on découvre l'extrême pauvreté en 1985 (RMI en 1989), la fracture sociale des classes populaires en 1994 (Todd), mais on n'avait peu diagnostiqué ce mal-être qui n'est pas simplement un problème de riche à qui il faut prescrire des anxiolytiques : le fait que le travail salarié qualifié moyen permet de moins en moins de se loger. Pour les salariés qui sont déjà propriétaires et à la retraite, ce sentiment est évidemment moindre que pour les nouveaux arrivés, puisqu'au sein même des classes moyennes, l'expansion du cercle de la précarité est bien visible.

2- Reprenons le diagnostic :

a/ les classes moyennes vivent un nouvel écartèlement entre les héritiers (en particulier économiques) et une fraction supérieure du management des entreprises privées d'un côté, et de l'autre le bas des classes moyennes, en particulier celles qui naguère vivaient sur un bon petit capital culturel (ou de qualifications reconnues, comme les techniciens et éventuellement les contremaitres)

b/ il existe un grand paradoxe : en moyenne, ces évolutions, évidentes dans de nombreux pays étrangers où les inégalités économiques se sont violemment développées, sont à peu près invisibles en France.

Explication : le taux de pauvreté de 1984 et celui de 2002 sont les mêmes, la seule différence est que naguère c'étaient les vieilles générations en cours de disparition, et aujourd'hui les jeunes, plein d'avenir...

Pour les inégalités, c'est pareil : les seniors sont de plus en plus souvent égaux entre eux, et les juniors de plus en plus inégaux entre ceux qui tirent immédiatement le rendement maximal de titres scolaires sélectifs et sectoriellement porteurs, et les laissés pour compte dans les espaces urbains relégués. Cela n'empêche pas l'existence d'autres groupes, comme les populations immigrées ou les femmes.

Je rappelle que sur la question de la dynamique générationnelle des femmes, en particulier en matière d'expansion du salariat moyen, j'avais consacré en 2004 un papier à cette question (Chauvel L., 2004, « Vers l'égalité de genre : les tendances générationnelles sont-elles irréversibles ? », Revue de l'OFCE, n° 90, p. 69-84.). La réduction des écarts notamment salariaux entre hommes et femmes est très claire des générations nées de 1920 à celles nées en 1955. Depuis, les moindres recrutements dans la fonction publique, l'expansion de secteurs d'activité moins porteurs pour une classe moyenne intermédiaire dont la ressource centrale est le diplôme, impliquent que pour les générations de femmes nées à partir de 1960 (celles où le niveau scolaire moyen des femmes dépasse celui des hommes) il existe un effet spécifique de sur-dévaluation des titres scolaires.

Je suis d'accord avec Jean Gadrey : une société de surconcurrence exacerbée n'est pas propice à une égalisation des conditions des femmes et des hommes. Il reste que ce clivage est particulièrement bien visible lorsque l'on analyse séparément le sort des générations socialisées dans un contexte d'expansion du public (ou celles qui pouvaient accéder au concours d'instituteur juste après le baccalauréat) ou dans un contexte de fermeture (où le niveau bac + 5 ou 6 est implicitement requis).

Tout cela pour dire que pour moi, la génération est moins un groupe concret (elle l'est parfois mais pas toujours) qu'un outil extrêmement efficace (en France) de lecture des retournements de tendance.

3- Nous sommes d'accord, mais un revenu de +20 % ne permet plus d'accéder à des logements décents (+ 150 % depuis 1984), sauf quand papamaman sont riches et généreux (ou morts). On peut accuser beaucoup de monde, mais cela fait 25 ans que bien des acteurs sociaux en France trouvent aussi quelques avantages à cette situation (par exemple ceux qui ont acheté leur logement à vil prix en 1975). Bref, au-delà de la boîte à baffes qu'il faut ouvrir, il faut aussi poser quelques questions concrètes sur les pratiques de prise de décision collective (l'âge moyen au conseil économique et social, par exemple).

- Emplacement :

- [Accueil](#) > [Entretiens](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-classes-moyennes-en-debat-a-propos-du-livre-de-Louis-Chauvel-Les-classes>